



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 6 mai 2026

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 6 mai 2026, à 20 h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean Lapointe, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lauréanne Dion et Myriam Thériault ainsi que MM. Jean-Pierre Turcotte, Yves Coulombe et Martin Vézina.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

M. Jean Lapointe, préfet, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lapointe procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026
5. Règlement 2026-01 pour la mise en place du programme d'aide à la restauration patrimoniale 2026-2029 – Adoption
6. Règlement 2026-02 relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans
7. Projet de Règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle – Avis de motion
8. Projet de Règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle – Dépôt
9. Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Étapes 4 à 7 – Octroi d'un mandat
10. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales – Demande de révision
11. Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS) 2026-2029 - Politique d'investissement commune révisée – Adoption
12. Réseau Accès PME – Avenant 1 à la Convention de subvention – Autorisation de signature
13. Entente de développement territorial du Fonds Région et Ruralité - Priorités d'intervention révisées pour l'année 2026-2027 - Adoption
14. Étude de retombées économiques multi-sectorielle – Autorisation à aller en appel d'offres
15. Politique de gestion des risques psychosociaux - Adoption
16. Adoption des dépenses du mois d'avril 2026
17. Correspondance
18. Varia
19. Période de questions
20. Levée de la réunion



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### Résolution 2026-05-60

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite :

- Du report du point 10. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales – Demande de révision ;
- De l'ajout du point 18.1 Ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) – Demande de réfection de la route 368 ;

le point 18. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026

#### Résolution 2026-05-61

Sur **proposition** de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026, tel que déposé.

### 4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2026.

### 5. Règlement 2026-01 pour la mise en place du programme d'aide à la restauration patrimoniale 2026-2029 – Adoption

#### Résolution 2026-05-62

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de L'Île-d'Orléans, ci-après nommé le Conseil, désire adopter un règlement pour la mise en place du programme d'aide à la restauration patrimoniale 2026-2029 ;

**Attendu que** le projet de Règlement 2026-01 a été déposé lors de la séance ordinaire du 15 avril 2026 ;

**Attendu qu'un** avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2026 ;

**Attendu que** tous les maires présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement dans les délais prescrits par la Loi et renoncent à sa lecture ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** d'adopter le Règlement 2026-01 pour la mise en place du programme d'aide à la restauration patrimoniale 2026-2029 tel que rédigé, comme s'il était tout au long réité (version du 6 mai 2026).

### 6. Règlement 2026-02 relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans

#### Résolution 2026-05-63



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de L'Île-d'Orléans, ci-après nommé le Conseil, désire adopter un règlement relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil ;

**Attendu que** le projet de Règlement 2026-02 a été déposé lors de la séance ordinaire du 15 avril 2026 ;

**Attendu qu'**un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2026 ;

**Attendu que** tous les maires présents déclarent avoir reçu copie du présent règlement dans les délais prescrits par la Loi et renoncent à sa lecture ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Martin Vézina et **résolu à l'unanimité** d'adopter le Règlement 2026-02 relatif à l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Île-d'Orléans.

### 7. Projet de Règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle – Avis de motion

Avis de motion est donné par Mme Lauréanne Dion qu'un projet de règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle sera déposé ultérieurement.

### 8. Projet de Règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle – Dépôt

Mme Lauréanne Dion dépose le projet de règlement 2026-03 sur la gestion contractuelle.

### 9. Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Étapes 4 à 7 – Octroi d'un mandat

#### Résolution 2026-05-64

**Attendu que** la MRC de L'Île-d'Orléans a mandaté la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en lien avec le comité de sélection suivant l'appel d'offres public de services professionnels pour l'élaboration d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) Étapes 4 à 7 ;

**Attendu que** cinq (5) soumissions ont été reçues :

| Soumissionnaires                                   | Montant avant taxes | Pointage final |
|----------------------------------------------------|---------------------|----------------|
| Pluritec ltée                                      | 88 941,00 \$        | 10.34          |
| 9255-0821 Québec Inc.<br>(Maxxum Gestion d'Actifs) | 76 413,54 \$        | 10.08          |
| Les Services EXP Inc.                              | 108 670,00 \$       | 8.28           |
| Tétra Tech QI Inc.                                 | 126 459,79 \$       | 6.80           |
| Solmatech Inc.                                     | 196 156,05 \$       | 3.93           |



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Attendu** la recommandation du comité de sélection pour l'évaluation des offres d'accorder le contrat à la firme « Pluritec ltée » étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'adjuger à « Pluritec ltée » le contrat de services professionnels pour l'élaboration d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) Étapes 4 à 7, au montant de 102 259,91 \$ taxes incluses, lesdites dépenses étant assumées par le financement obtenu du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

### 10. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales – Demande de révision

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

### 11. Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS) 2026-2029 - Politique d'investissement commune révisée – Adoption

#### Résolution 2026-05-65

**Considérant** le Contrat de Prêt consolidé signé entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC de L'Île-d'Orléans pour le Fonds local d'investissement (FLI) en juillet 2023 ;

**Considérant** l'existence de la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS), laquelle avait été révisée en septembre 2023 ;

**Considérant** l'avenant 1 au contrat de prêt consolidé entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC en avril 2026 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de réviser ladite Politique d'investissement commune conformément aux modalités de gestion figurant à l'avenant I dudit Contrat de Prêt consolidé ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Jean-Pierre Turcotte et **résolu à l'unanimité** :

- D'adopter la version révisée du 6 mai 2026 de la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS), telle que déposée ;
- De désigner la directrice générale, Mme Chantale Cormier, pour signer ladite Politique révisée le 6 mai 2026.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 12. Réseau Accès PME – Avenant 1 à la Convention de subvention – Autorisation de signature

#### Résolution 2026-05-66

**Considérant** la convention de subvention signée entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC pour la mise en place du Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises en septembre 2025 ;

**Considérant que** la mise à jour économique de novembre 2025 prévoyait 45,2 M\$ pour renouveler le financement pour le Réseau accès PME ;

**Considérant que** le ministre a été autorisé à prolonger le financement annuel de 215 000 \$ du Réseau accès PME pour les exercices financiers 2026-2027 et 2027-2028 en modifiant la convention de subvention conclue en 2025 par la signature d'un avenant 1 à ladite convention de subvention ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Lauréanne Dion et **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Jean Lapointe à signer l'avenant 1 à la Convention de subvention du Réseau accès PME, pour et au nom de la MRC de L'Île-d'Orléans.

### 13. Entente de développement territorial du Fonds Région et Ruralité - Priorités d'intervention révisées pour l'année 2026-2027 - Adoption

#### Résolution 2026-05-67

**Considérant que** dans le cadre de l'entente de développement territorial du Fonds Région et Ruralité, le Conseil avait procédé à l'adoption des priorités d'intervention pour l'année 2026-2027 via la résolution 2025-11-179 ;

**Considérant qu'il y a lieu** de réviser lesdites priorités d'intervention pour l'année 2026-2027 ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'adopter les priorités d'intervention révisées pour l'année 2026-2027, telles que déposées (version du 6 mai 2026).

### 14. Étude de retombées économiques multi-sectorielle – Autorisation à aller en appel d'offres

#### Résolution 2026-05-68

**Considérant que** la MRC doit assurer la concordance de son Schéma d'aménagement révisé avec les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ;

**Considérant que** l'OGAT no 3 demande à la MRC de planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles ;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

**Considérant que** l'OGAT no 5 demande à la MRC de mettre à profit les caractéristiques distinctives pour aménager des milieux de vie de qualité ;

**Considérant que** l'OGAT no 6 demande à la MRC de favoriser l'attractivité des territoires et le dynamisme des communautés ;

**Considérant que** la MRC devra mettre en place un système de monitoring de l'aménagement de son territoire ;

**Considérant que** la MRC ne dispose pas de données socio-économiques sectorielles récentes et qu'il y aurait lieu de faire réaliser une étude de retombées économiques et sociales à l'Île d'Orléans par une firme spécialisée en la matière ;

**Considérant que** différentes firmes spécialisées offrent ces services et qu'il y aurait lieu de procéder par un appel d'offres sur invitation ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour un mandat de réalisation d'une étude de retombées économiques et sociales multi-sectorielles pour le territoire de l'Île d'Orléans.

### 15. Politique de gestion des risques psychosociaux - Adoption

#### Résolution 2026-05-69

**Considérant que** le Conseil de la MRC a adopté une Politique de prévention contre le harcèlement, la violence et l'incivilité en milieu de travail via la résolution 2024-09-111 ;

**Considérant que** la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique considérant également la gestion des risques psychosociaux ;

**Considérant que** ces deux politiques ont des objectifs complémentaires et que la MRC s'engage à adopter des comportements proactifs visant à prévenir et réduire les risques psychosociaux du travail et leurs impacts néfastes sur la santé psychologique et la santé physique des individus ;

**Considérant qu'**il appartient à chacun des membres de la MRC de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Martin Vézina et **résolu à l'unanimité** que la MRC :

- Adopte la politique de gestion des risques psychosociaux telle que déposée (version du 6 mai 2026) ;
- Mandate le préfet, M. Jean Lapointe et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer la Politique de gestion des risques psychosociaux.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 16. Adoption des dépenses du mois d'avril 2026

#### Résolution 2026-05-70

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois d'avril 2026, lesquelles s'élèvent à 459 489,24 \$.

### 17. Correspondance

#### Ministère des Transports et de la Mobilité durable

À la suite de la réception de la résolution 2026-04-33 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable lui demandant d'apporter une attention particulière au déneigement de la route 368, principalement aux abords des 225 propriétés patrimoniales répertoriées, le ministère mentionne qu'une rencontre sera planifiée sous peu.

### 18. Varia

#### 18.1 Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Demande de réfection de la route 368

##### Résolution 2026-05-71

**Considérant** le seuil de dégradation important à plusieurs endroits, dans chacune des six municipalités de l'île, de la route 368 qui ceinture l'île d'Orléans ;

**Considérant** le nombre exceptionnel de transports depuis l'automne dernier par la route 368 de matériaux granulaires par camions à benne basculante, requis pour la fabrication de la jetée sud pour la construction du nouveau pont de l'île ;

**Considérant que** seulement deux secteurs, l'un à Saint-Pierre et l'autre à Saint-Jean ont été planifiés pour des travaux de planage et d'asphaltage en 2026 ;

Sur **proposition** de Mme Lauréanne Dion, il est **résolu à l'unanimité** que le Conseil de la MRC :

- Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder rapidement à une réfection significative de la route 368, dans chacune des six municipalités de l'île d'Orléans ;
- Transmette une copie de cette demande à la députée de Charlevoix - Côte-de-Beaupré, Mme Karianne Bourassa.

### 19. Période de questions

Elle débute à 20 h 11 et se termine à 20 h 13.

### 20. Levée de la réunion

#### Résolution 2026-05-72



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 13.

Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi  
3 juin 2026 à 20 h 00 à la salle du Conseil à  
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier

Chantale Cormier  
Directrice générale-Greffière-trésorière

Jean Lapointe  
Jean Lapointe  
Préfet